



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculture

Question écrite n° 31787

Texte de la question

M. Jean-Charles Taugourdeau appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la situation de l'agriculture biologique face aux OGM. En effet, dans le cadre du développement durable prôné par le Président de la République à Johannesburg, il ne serait pas souhaitable que la France place les OGM au rang d'obligation agricole d'autant qu'il existe d'autres voies pour l'agriculture. En conséquence, il lui demande ce que le Gouvernement entend faire afin de rééquilibrer les recherches au profit des alternatives aux biotechnologies agricoles.

Texte de la réponse

Il est essentiel de préserver le libre choix des agriculteurs à mettre en oeuvre le mode de production qu'ils ont choisi. Dès lors, le rôle de la puissance publique est de veiller, d'une part, à ce que les agriculteurs désireux de recourir aux avancées technologiques permises par les biotechnologies puissent y avoir accès et, d'autre part, à ce que les producteurs attachés à des modes de production plus traditionnels ne subissent aucun préjudice économique. La Commission européenne a présenté, lors du conseil du 22 juillet 2003, des lignes directrices relatives à la coexistence des agricultures conventionnelles, biologiques et génétiquement modifiées. Une réflexion a également été engagée dans ce sens au sein du ministère afin de définir des mesures concernant à la fois les conditions techniques qui pourraient être imposées aux cultures d'OGM autorisées et la réparation des dommages économiques en cas de contamination des cultures conventionnelles ou biologiques par des OGM. Il est à noter que la culture d'OGM à des fins commerciales reste extrêmement marginale en France, bien que des OGM soient autorisés à la culture depuis 1997.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Taugourdeau](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31787

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2004, page 200

Réponse publiée le : 26 octobre 2004, page 8330